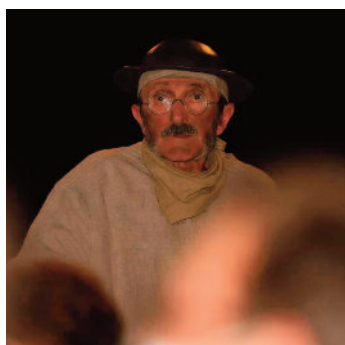




DOSSIER || Voiries : || la Ville agit enfin !



Directeur de publication
Ludovic Pajot

Rédaction, maquette, mise en page
Service Communication

Impression
Imprimerie Julien Jopub
communication Divion

Dépôt légal
Novembre 2021

Vous ne recevez pas votre magazine municipal ?
Contactez nous sur l'adresse mail :
communication@bruaylabuissiere.fr
Des exemplaires sont à votre disposition dans les lieux publics ou en téléchargement sur notre site.
Ne pas jeter sur la voie publique

ÉDITO page 3

Édito de Ludovic Pajot

DOSSIER pages 4 à 9

Voiries : la Ville agit enfin !

SPÉCIAL RUE WÉRY pages 10 & 11

Création de deux bassins rue Wéry

FOCUS page 12

Coup de projecteur sur le concours des maisons fleuries

SANTÉ page 13

Octobre Rose

RETOUR EN IMAGES pages 14 & 15

Retour sur les manifestations du mois d'octobre

ACTUALITÉ

ACTUS TRAVAUX pages 16 à 18

Au fil des différents chantiers

ACTUS LABUISSIÈRE page 19

Zoom sur la mairie annexe de la commune associée

ACTUS ÉCONOMIE pages 20 & 21

Commerces bruaysiens : TBK & SDA Boutick

ACTUS SOCIAL pages 22 à 24

Les activités du PRE

ACTUS SPORT page 25

Dotation de matériel de rugby

ACTUS CULTURE page 26

Chansons d'automne

ÉTAT CIVIL pages 27 à 29

Retrouvez les cérémonies d'octobre

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES page 30

Textes du groupe majoritaire et de l'opposition

AGENDA page 31

Notez les différentes manifestations du mois de novembre

Chères Bruaysiennes, chers Bruaysiens,
Chères Labuissières, chers Labuissierois,

En ce mois de novembre qui s'ouvre à nous, j'aurais pu vous parler des nombreuses réalisations qui ont vu le jour ces dernières semaines comme par exemple la réception de la première partie de la réhabilitation de l'église Saint-Martin, si chère à mes yeux, l'accélération des travaux de voiries dont notre ville a tant besoin tant la majorité précédente a laissé des routes en ruines. J'aurais pu également vous parler des nombreuses animations qui se sont déroulées à l'occasion de la semaine bleue, du repas dansant qui va permettre à nos aînés de se retrouver dans 15 jours, de la saison culturelle qui anime notre ville. Non, j'ai décidé de vous parler en toute sincérité de Bruay-La-Buissière, de son avenir, de notre avenir commun.



Vous le savez, grâce à votre confiance, depuis un peu plus d'un an, je n'ai cessé de me battre avec mon équipe pour remettre Bruay-La-Buissière sur de bons rails, sur la voie d'un fonctionnement normal. J'ai la conviction profonde que cette étape est primordiale afin d'avoir des fondations solides qui nous permettent de transformer profondément Bruay-La-Buissière, de lui redonner son dynamisme, de l'inscrire profondément dans l'avenir.

C'est cette conviction qui m'a poussé et me pousse encore aujourd'hui à prendre des décisions courageuses qui parfois peuvent, disons-le, interroger pour ne pas dire inquiéter. Il faut dire que certaines âmes, qui ont parfois dépassé la ligne de la légalité s'adonnent à répandre des mensonges, à attiser certaines peurs. Face à ce constat, j'ai toujours considéré que la pire des choses serait l'inaction puisque c'est par l'action, par le respect des engagements pris, que par vous-même, en toute liberté, vous pourrez constater si les décisions que nous prenons sont positives pour l'intérêt général, et non pour des intérêts personnels ou pour je ne sais quelle querelle politicienne.

Soyez-en persuadés : ma seule et unique boussole est d'agir pour l'intérêt général. Agir pour l'intérêt général, c'est écrire avec vous et pour vous le Bruay-La-Buissière d'aujourd'hui et de demain. Face à celles et ceux qui jouent le jeu de la fracturation, je fais le choix de l'action au service de chaque habitante, de chaque habitant de notre ville, sans aucune distinction. Je fais le choix d'une ville apaisée, qui prépare l'avenir pour les générations présentes et futures. D'une ville, proche et vivante, qui accompagne toutes les générations, qui agit pour tous. D'une ville fière de son histoire, qui respecte son identité née de la fusion entre Bruay-en-Artois et Labuissière.

Les décisions prises ces derniers jours, qui je sais feront couler beaucoup d'encre, je les assume car elles sont nécessaires, non pas pour moi ou pour mon équipe, non, nécessaires pour Bruay-La-Buissière et pour son avenir. Et c'est vous, dans les semaines, mois et années à venir qui jugerez si ces décisions ont eu un impact négatif sur vos vies. Souvenez-vous, il y a 3 mois, certains avaient soutenu que je souhaitais priver une partie d'entre-vous d'aide sociale, que cette décision entraînerait la fin de la solidarité, le licenciement d'agents. Le résultat, 3 mois après vous avez pu constater que les agents sont toujours là, que chacune et chacun continue d'être accompagné par notre ville, que le repas dansant aura bien lieu avec un spectacle (ce qui n'existait pas sur le territoire de la commune associée) et que chaque habitante et chaque habitant de 65 ans et plus bénéficiera d'un magnifique colis de Noël. Bien loin de ce qui avait été annoncé par certains.

Ensemble, pour l'avenir, pour vous, pour Bruay-La-Buissière !

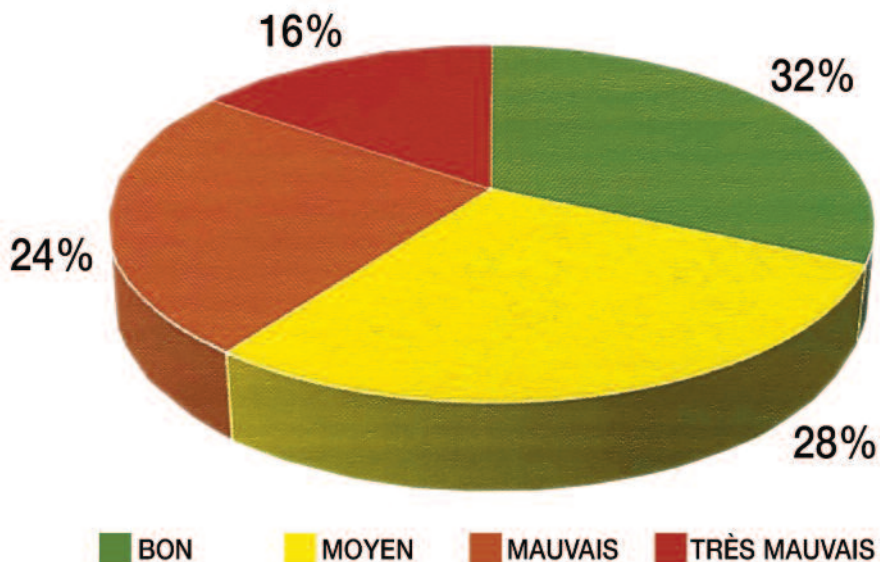
Ludovic Pajot
Votre maire



Nids de poule, routes déformées, fissures, faïençage... **40% de la voirie communale est en mauvais état.** Un bilan récemment réalisé par la société Immergis a permis de faire le point et de mesurer les priorités sur les opérations à réaliser. **L'équipe municipale a maintenant une vision plus précise et plus juste des travaux à engager et du programme d'investissements à prévoir sur les 5 prochaines années. En amont de ce diagnostic, des interventions avaient été entérinées dans le cadre du budget** avec notamment des réfections envisagées sentier de Divion, rue Deruy, chemin des Dames, Cours Kennedy... Des travaux pour répondre à un enjeu majeur d'aménagement, de confort de vie et de sécurité.



DIAGNOSTIC - ÉTAT DES VOIRIES



DES INTERVENTIONS NÉCESSAIRES

Chantier après chantier, Bruay-La-Buissière se transforme. Elle change en profondeur, **de façon rapide mais cohérente et réfléchie.** L'état des voiries a retenu l'attention des élus. **Six années seront nécessaires pour rattraper le retard et atteindre l'objectif d'offrir aux riverains des rues et des accès en bon état.** Le chantier est d'envergure. Et même si toutes les voies ne sont pas de la compétence municipale, **les élus s'attacheront à défendre les dossiers pour offrir ce qu'il y a de mieux aux habitants. Cette politique d'aménagement ambitieuse va permettre à la ville de se tourner vers l'avenir, de devenir plus accueillante et fonctionnelle.** Pour mettre en œuvre cet exercice, les services doivent faire face à de nombreuses contraintes techniques et d'organisation. Les retards se justifient souvent par la mise en corrélation avec les chantiers des fournisseurs d'eau, d'électricité, de gaz qui enfouissent et interviennent sur les réseaux et les branchements en amont. La Ville coordonne ensuite ses interventions pour ne pas à avoir à réintervenir. Une programmation réfléchie pour éviter aux habitants les nuisances liées à ces travaux. La Ville travaille également en lien avec les services de la CABBALR en matière d'assainissement et d'eau potable.



DU CONCRET DEPUIS UN AN

De nombreux travaux de voirie ont été réalisés cette année. Ces interventions étaient primordiales pour la sécurité des riverains et des piétons.

■ En régie, les trottoirs ont été refaits à l'angle des rues Ernest Wéry et Christian et Honorat Bouiliez, rue Jules Marmottan, rues Gabriel Péri, Bizet et du maréchal Juin. Avenue de la Libération, un îlot a été réalisé et des trottoirs ont été refaits.

■ Le service Voirie a également procédé à l'enrobage du chemin situé entre les rues Blériot et Santos Dumont. La pose de macadam et la création de bordures permettent un accès sécurisé pour les poussettes et les personnes à mobilité réduite.

■ Un axe piétonnier a été créé entre la rue Leconte et rue de la Cavée avec la pose d'un éclairage public et la restauration d'une impasse qui dessert 3 logements ; des reprises de trottoirs ont également été réalisées depuis la rue de Saint- Omer à l'impasse Devise.

■ Rue Dourlens, après des travaux de raccordement de réseaux, des reprises ponctuelles en enrobé et un traçage de stationnement ont été effectués.

■ Les équipes de Véolia ont effectué des travaux de reprise de la chaussée rue Jules Guesde.

■ Rue de Maubeuge, la Sade a également effectué une reprise de trottoir et une partie de la chaussée dégradée. La société est également intervenue pour la création d'un parking rue de Terre Neuve, pour la pose de ralentisseurs rues Herlin et Desseilligny, sentier Lebrun, pour des travaux de purge rue Brossolette.

L'amélioration de la voirie passe également par la **mise aux normes de l'accessibilité PMR** et l'équipement pour mener à bien les missions. Le service Voirie a été doté d'un nouveau camion équipé d'une grue avec un bras hydraulique. Il facilite le travail des agents notamment pour le transport de matériaux et de gravats.

LES CHIFFRES : ENVELOPPE GLOBALE POUR L'ANNÉE 2022

Sentier de Divion **285 000 €** (mars/avril 2022)

Rue Deruy **175 000 €** (mars/avril 2022)

Chemin des Dames **600 000 €** (août 2022)

Reste des travaux **1 410 000 €**



LA RUE BASLY EN QUATRE PHASES

La rénovation de la rue Basly transforme le quartier. Artère principale des Terrasses, **sa réfection était nécessaire pour moderniser le secteur et assurer la sécurité des usagers.** Les travaux se font par tranches et s'étaleront sur 2 ans.

LES COÛTS

PHASE 1

1 150 000 €

La 1^{ère} tranche, entre les rues de Marles et Desseilligny, est terminée.

PHASE 2

1 100 000 €

La 2^e située entre les rues de Marles et de Pologne a démarré en septembre. Elle durera jusqu'en juin.

PHASE 3

380 000 €

La 3^e prendra le relais en août 2022 pour un chantier envisagé jusqu'en décembre entre la rue Desseilligny et le sentier Lebrun.

PHASE 4

530 000 €

la dernière phase se situe entre le sentier Lebrun et la rue Victor Hugo. Elle démarrera en janvier 2023 pour livraison globale des travaux en juin 2023.





UN ENTRETIEN SUIVI

La municipalité veille à l'amélioration de ses voiries et du cadre de vie. Outre un service Propreté urbaine chargé du nettoyage et de l'entretien du domaine public, un service Voirie qui assure les travaux en régie, **la Ville adhère à la compétence "balayage mécanisé"** auprès du SIVOM de la Communauté du Bruaysis.

Selon un planning mensuel, le balayage des voiries est assuré. Ce calendrier est susceptible d'évoluer ponctuellement pour des interventions d'urgence. Pour faciliter ces opérations de nettoyage, **les riverains sont invités à stationner leur véhicule de façon à permettre à la balayeuse d'accéder aux caniveaux.**

Infos sur www.bruaysis.fr

LES EUROS ENGLOUTIS POUR RÉNOVER LA VOIRIE

En l'état et suite au diagnostic établi par la société Immergis, **les coûts d'entretien sur la chaussée nécessitant seulement des petits travaux s'élèvent à :**

- Purges, rebouchage de nids de poule, pontage de fissure, point à temps : 52 000 €
- Entretien courant, patrouillage et surveillance sur le réseau en bon état : 550 000 €

Pour les chaussées en plus mauvais état où il est préconisé de remplacer le tapis voire de refaire la structure :

- 5 650 000 € pour la chaussée
- 1 600 000 € pour les dépendances et bordures

- Les réparations d'entretien et les travaux lourds se chiffrent à 7 850 000 €.

- Les dépenses envisagées représentent un budget annuel d'environ 1 300 000 € TTC par an durant 6 ans.



ENTRETIEN DE VOIRIES : DES OBLIGATIONS PARTAGÉES

Il existe plusieurs types de voirie. Les voiries nationales, départementales, intercommunales et communales qui dépendent chacune de leur entité. **Ainsi, la Ville est tenue d'édicter les mesures nécessaires à l'entretien convenable de sa voirie. Cet entretien constitue une lourde charge et entraîne des dépenses importantes.**

Si la Ville est tenue d'assurer la sûreté et la commodité de passage sur la voie publique par l'entretien, le déneigement, le sablage... **les riverains ont également des obligations**, celles de débarrasser les trottoirs de tout ce qui nuit à leur propreté et leur salubrité, notamment de les balayer.



Vous êtes conseiller municipal délégué à la Voirie, en quoi consiste votre tâche ?

Ma tâche consiste à veiller au bon état d'utilisation de la chaussée et de ses dépendances, c'est-à-dire les éléments nécessaires à la conservation, à la sécurité des usagers et qui sont indissociables de la voie (fossés, trottoirs, parkings, accotements...). Elle consiste également à programmer les travaux liés à la voirie en liaison avec les services municipaux, les intervenants extérieurs, à juger de l'urgence des demandes des riverains et utilisateurs, à contrôler et valider les travaux.

Le diagnostic voirie vient de tomber, qu'en pensez-vous ?

Sans surprise, l'état des voiries et des trottoirs est vraiment dégradé. Ce diagnostic conforte notre analyse et nous permet de fixer plus précisément nos objectifs. Nous allons doter la ville de rues en bon état ce qui fait défaut à l'heure actuelle. **La rénovation des voiries sera l'un des grands axes que la nouvelle équipe municipale va développer sur ce mandat.** L'actualité et le quotidien nous rappellent chaque jour l'urgence et l'importance d'avoir des chaussées et des trottoirs de qualité pour éviter les accidents et répondre aux nombreuses demandes des habitants. **S'il est important d'offrir un cadre de vie agréable et sécurisé aux administrés, il est tout aussi essentiel d'accueillir au mieux les visiteurs.** Des chantiers ont démarré dès notre installation. **Nous nous donnons 5 ans pour rattraper le retard et retrouver des rues en bon état.**

Quels sont les projets d'aménagement de la voirie de l'équipe municipale ?

La rénovation de la voirie en générale sera l'un de mes principaux objectifs et sera en accord avec le diagnostic. Nous ferons d'abord sur ce qu'il y a de plus urgent et répondrons ensuite aux besoins concernant le dossier "Cœur de ville".

Nos équipes municipales sont réactives et qualifiées. Nous disposons de matériel et d'engins spécialisés pour intervenir sur de nombreux chantiers. Le quotidien continuera d'être assuré mais **nous irons plus loin dans nos démarches.** Il ne suffit pas de reboucher des trous pour régler les problèmes. L'équation est plus complexe. Nous tenons compte d'un tas de paramètres et de projets pour avancer. Nous serons vigilants sur le calendrier et l'urgence des interventions, attentifs aux besoins de chacun. Nous sommes cependant tributaires des fournisseurs en eau, électricité, gaz pour planifier nos interventions.



UN CHANTIER DE TAILLE POUR LA SÉCURITÉ DES RIVERAINS

PHASE
2

Les travaux liés à la lutte contre les inondations progressent. Le but est de créer deux bassins de récupération d'eau pluviale. 10 000 m³ d'eau pourront ainsi être stockés. **Un dispositif colossal qui permettra de protéger les riverains en cas d'orages ou de fortes pluies.** La phase de terrassement est en cours et prendra fin mi décembre. Les bassins seront ensuite créés et s'étendront de la rue Cail au parking situé en bas de la rue Arthur Lamendin.



Un paysage repensé

Ce site bénéficiera d'un aménagement paysager soigné et adapté. Diverses essences d'arbres seront replantées, deux passerelles à base de métal et de composite seront installées. *"Nous avons préféré ces matériaux au bois pour une facilité d'entretien et pour leur durée dans le temps"* précise Jean-Pierre Pruvost adjoint en charge du Cadre de vie, des Relations avec les administrés, des Espaces verts et de la Propreté urbaine. **Cet espace entièrement végétalisé verra le jour en juin 2022.** À noter que tous les accès actuels le long et sur la Lawe seront préservés. Avec ces travaux la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane (CABBALR), maître d'ouvrage et la Ville de Bruay-La-Buissière offrent une protection très attendue par les habitants de la rue Wéry. **Une protection mais aussi un changement radical d'environnement nécessaire pour lutter contre les inondations.**

EN CHIFFRES 70 000 m³ de terre évacués sur le site de Carbolux = 140 000 tonnes
= 120 camions par jour = 3 000 tonnes de terre par jour = 2,5 mois de terrassement

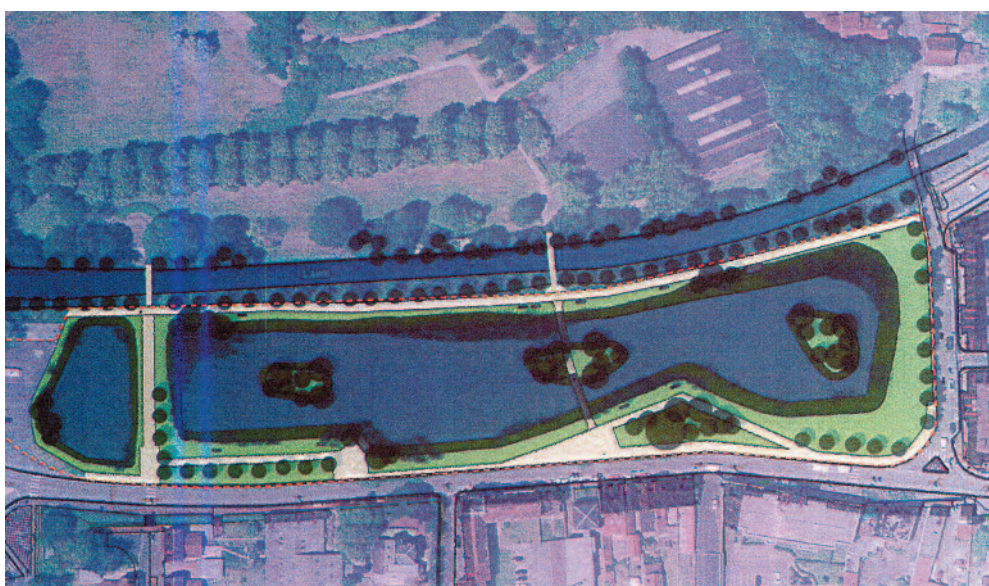
HISTOIRE D'UN DÉTOURNEMENT

Après les inondations de 1925, les Charbonnages de France proposent de relever le niveau de la rivière de cinq mètres et de modifier son parcours. Pour réaliser ces digues, les Houillères ont utilisé les matériaux normalement déversés sur le terril du 5. Une voie ferrée provisoire a été créée au départ du puit n°5 avenue Paul Plouviez. Les gravats provenant de la mine ont été acheminés par wagons et la voie ferrée allongée au fur et à mesure que l'on progressait vers la rue Cail. *"Autrefois, le lit de la Lawe se trouvait à l'endroit même où les bassins seront réalisés"* explique Jean-Pierre Pruvost. *"Logiquement, en cas de débordement, les eaux se déversent où elles auraient dû couler il y a des décennies"*. Les bassins reprendront le rôle du parcours initial de la rivière.

BASSINS QUEL FONCTIONNEMENT ?

Les eaux récupérées dans les bassins n'y resteront que très peu de temps. Dès que la rivière aura retrouvé un niveau normal, le surplus y sera déversé. Un système d'écluse régulera le dispositif. Une bâche en géomembrane sera fixée sur toute la superficie des bassins.

Phénomène d'écrêtage des crues
stockage temporaire d'une partie du volume de la crue.



NE PLEURE PAS IDÉFIX !

De nombreux arbres ont été abattus. Une nécessité pour mener à bien ce projet essentiel. Lors de l'abattage, la société Flandre Artois Paysage a constaté qu'un arbre sur deux était malade et représentait un risque pour les promeneurs et pour les riverains. Un diagnostic sera réalisé sur le reliquat afin de prendre rapidement des décisions concernant l'aménagement et la sécurité du site. L'été prochain, l'espace retrouvera d'autres essences encore plus belles et surtout plus saines. De quoi reprendre les promenades quotidiennes ! Rassuré Idéfix ?

TRAITEMENT DES BRANCHES La CABBALR a procédé au recyclage des déchets végétaux. Les branches ont été pulvérisées sur place. Le service Espaces verts a pu récupérer une partie du paillis. Ce dernier sera utilisé sur les différents parterres de la ville pour protéger les plants et éviter la pousse des mauvaises herbes.



LE FLEURISSEMENT RÉCOMPENSÉ

De Bruay...

La population est associée à l'embellissement de la ville et au respect de l'environnement avec le concours annuel des "maisons fleuries" organisé en relation avec le syndicat d'initiative et le bailleur "Maisons et Cités". Vendredi 24 septembre, le maire Ludovic Pajot, les représentants de BLB Initiative et de Maisons et Cités, ont procédé à la remise des prix du concours 2021 pour Bruay. Les 68 participants ont été mis à l'honneur pour leur investissement. Toutes les initiatives privées au fleurissement ont été récompensées car elles contribuent à renforcer la qualité du cadre de vie en complémentarité des efforts entrepris par la Ville. Compositions fleuries, chèques et corbeilles de fruits ont ravi les heureux gagnants.

Lauréats

Henriette Gérard
(façade/pelouse)

Gino Dominique (cour)

Pascal Opigez (façade)

Francis Kennis (pelouse)

Rémy Kieba (balcon)

Mention spéciale du jury

Jeanne Valembois



... à Labuissière

La Ville de Bruay-La-Buissière a remercié et récompensé le 1^{er} octobre l'ensemble des participants au concours des maisons fleuries de Labuissière. Au total, 52 mains vertes étaient invitées à recevoir une composition florale de chez Isa Fleurs et un prix allant de 30 à 200€ à dépenser chez Gamm Vert. Félicitations à toutes et à tous pour votre investissement !





LA VIE EN ROSE

Accompagner les femmes

La Ville s'engage dans la lutte contre le cancer du sein et sa solidarité envers les femmes. Des stands d'informations suivis de temps d'échanges avec des professionnels ont permis de sensibiliser au dépistage précoce et de lever le voile sur certains tabous. Malgré les avancées de la recherche, ce type de cancer reste le plus fréquent et le plus meurtrier chez la femme. La mobilisation reste donc de mise pour faire progresser la recherche et trouver de nouveaux traitements.

L'antenne départementale de La Ligue contre le Cancer propose chaque 3^e lundi du mois, un groupe de parole dans les locaux de la MIPPS. Cette rencontre permet d'échanger et de partager sans tabou des expériences autour de la maladie mais aussi de sortir de l'isolement lorsque l'on est confronté au problème.

Contact 06 59 41 34 32

PORTRAITS DE FEMMES

PRENDRE SOIN DE SOI

DELPHINE MESNAGE fait face à la maladie depuis un an.

“ L'auto palpation m'a permis de déceler quelque chose d'anormal. Une consultation et une mammographie plus tard, le verdict tombe. Au moment du diagnostic, il faut accepter toutes les émotions qui nous submergent : la peur, le déni, le doute mais aussi l'acceptation. Très vite le protocole de soins s'est mis en place. La prise en charge par le corps médical est exceptionnelle. Une spirale médicale m'entraîne et me guide. Bien sûr il y a la fatigue due aux différents traitements. Il faut l'accepter. Je vivais à 300%, la maladie m'a appris à me poser et à m'écouter davantage. Il a aussi fallu l'annoncer aux enfants, j'ai choisi le dialogue, la sincérité. J'ai tout anticipé : la chute des cheveux, la douleur physique et psychologique... Je me suis rapidement rapprochée des associations, des professionnels du bien-être, des mutuelles également car il faut savoir que l'aspect financier reste un problème majeur en cas de pathologie grave. Prendre du recul et ne pas rester seule. PREVART m'a beaucoup aidée, ils ont été ma béquille et mon coup de pied au derrière ! Mon conseil ? Apprenez l'auto palpation et en cas de doute, consultez ! ”



OSER MONTRER SES SEINS

PEGGY LAZAREK, conseillère municipale déléguée en charge de la Santé

“ De nombreuses femmes ne se font pas dépister par peur de montrer leur poitrine. La mammographie est un examen primordial dans la recherche des premières lésions. À raison d'une tous les deux ans à partir de 50 ans, cet acte médical permet de dépister la maladie de façon précoce et de mettre en place les traitements adaptés à la personne. Les femmes ne doivent pas hésiter à demander conseil à leur médecin traitant ou leur gynécologue. Chaque cas est différent : antécédents familiaux, autres pathologies... Si l'examen est désagréable il n'est pas insupportable ! ”

Peggy Lazarek est allée à la rencontre des Bruaysiennes le 17 octobre sur le marché de la gare. “Octobre Rose nous permet à nous, élus, de soutenir les femmes”. Distribution de flyers, de rubans roses, de pin's... en lien avec PRÉVART et la MIPPS. L'Hôtel de Ville sera à nouveau éclairé de rose en 2022. Le 30 octobre, c'est l'ensemble du Conseil Municipal qui a affiché la couleur.



Commémoration : en mémoire des Harkis



Avant-première Germinal



Reprise des Assemblées Générales



Accordéon club



Association Bruaysienne pour la Culture



Lovely Country Danse

Braderie du centre



Saison culturelle



Ouverture de saison

Chicos Mambo



Celtic Legends



Maxime Le Forestier



The great Disaster

CONDUITE D'EAU POTABLE

Renouvellement du réseau

Afin de préserver la qualité de l'eau potable, Veolia et la Sade renouvellent les raccordements aux canalisations dans les rues des Sports, du Stade et du Tennis. Les travaux commencés fin septembre sont prévus sur une durée de 9 semaines maximum. L'accès est autorisé aux riverains, mais restez prudents si vous empruntez ce secteur.



CIMETIÈRES

Des travaux d'entretien importants

L'entretien des lieux de recueillement se poursuit. Les agents de la Ville ont posé **5 panneaux occultants** au jardin du souvenir dans le secteur du n°3. En parallèle, le service Espaces verts entretient quotidiennement les abords des sépultures. Les travaux s'enchaînent pour **garder nos cimetières propres**. Afin de garantir un accès sécurisé pour les familles des défunts et adapté aux personnes à mobilité réduite, la municipalité continue ses travaux au cimetière du n°3. **Une allée a été refaite en grès de Pernes** par les agents du service Voirie. De quoi rendre ce lieu plus praticable et plus agréable.



CADRE DE VIE

Le geste propre c'est (se) respecter

La municipalité prête une attention particulière à la qualité du cadre de vie. Rendre notre ville propre, c'est aussi s'approprier quelques gestes simples du quotidien ! Nos agents ont installé de nouvelles poubelles dans les espaces publics et notamment au Parc de la Lawe. Adoptons les bons réflexes !



ENTRETIEN DES VOIRIES

Reprise des trottoirs

Pour la sécurité et le confort des usagers, la Ville a procédé à la réfection des trottoirs à proximité du pont de la rue du docteur Dourlens. Réalisés en régie par les agents du service Voirie, ces travaux très attendus se sont terminés par la pose des enrobés.



Signalisation routière

Pour la sécurité des piétons mais aussi pour celle des usagers de la route, la municipalité continue l'aménagement urbain et le marquage au sol à Bruay-La-Buissière. Les agents du service Signalisation ont arpenté les routes ces dernières semaines. Mieux signaler pour mieux protéger.

ÉGLISE SAINT-MARTIN

L'église Saint-Martin sauvée

C'est une première étape de la réhabilitation de l'édifice souhaitée par Ludovic Pajot. Les plafonds très endommagés ont été retirés, l'église a été nettoyée, tout sera mis en œuvre pour la préserver. Fermée par arrêté préfectoral depuis 2012, l'église fait partie du patrimoine de la Ville. Une étude sera réalisée l'an prochain afin de programmer les travaux sur plusieurs années.



HÔTEL DE VILLE

Zoom sur l'édifice !

Il va être beau notre Hôtel de Ville ! Ce haut lieu emblématique de Bruay-La-Buissière retrouve peu à peu toute sa splendeur. Les entreprises spécialisées s'activent pour redonner une âme à cet édifice inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.



Mise en lumière

Les premiers essais d'éclairage nocturne ont été réalisés sur la façade de l'Hôtel de Ville le 11 octobre. En attendant la fin des travaux, le dispositif est plutôt concluant. Souhaitée par Ludovic Pajot et son équipe, cette mise en lumière a débuté vers 20h30. Les projecteurs leds basse consommation ont eu un bel effet sur notre édifice. Les travaux sont prévus au cours du premier trimestre 2022.

MAIRIE ANNEXE

Les agents à votre service

La mairie annexe de la commune associée vous accueille pour vos démarches d'état civil, les demandes de carte d'identité, de passeport, réservations de cantine et de garderie... Les mariages et les PACS y sont également célébrés.

Mairie annexe de Labuissière 317, rue Jean Jaurès - 03 21 64 56 01. Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.



STADE VÉLODROME

Travaux et nouveaux buts

Nos agents ont procédé à la pose de nouveaux buts sur le terrain du stade Vélo-drome. Les tribunes sont elles en cours de réfection. Les assises les plus vétustes sont remplacées.



MANOIR DE BAILLENCOURT

Pose d'un garde-corps

Les agents des services Techniques de la Ville de Bruay-La-Buissière ont procédé à la pose d'un garde-corps au Manoir de Baillencourt. Cet élément permet d'assurer une protection contre d'éventuelles chutes. Il permet aussi aux personnes souffrant de difficultés motrices de trouver un appui et d'accéder plus facilement à l'établissement.

Une sécurité également pour les enfants qui fréquentent les cours de musique ou d'art plastique.





Un concept américain TBK face au lycée Carnot

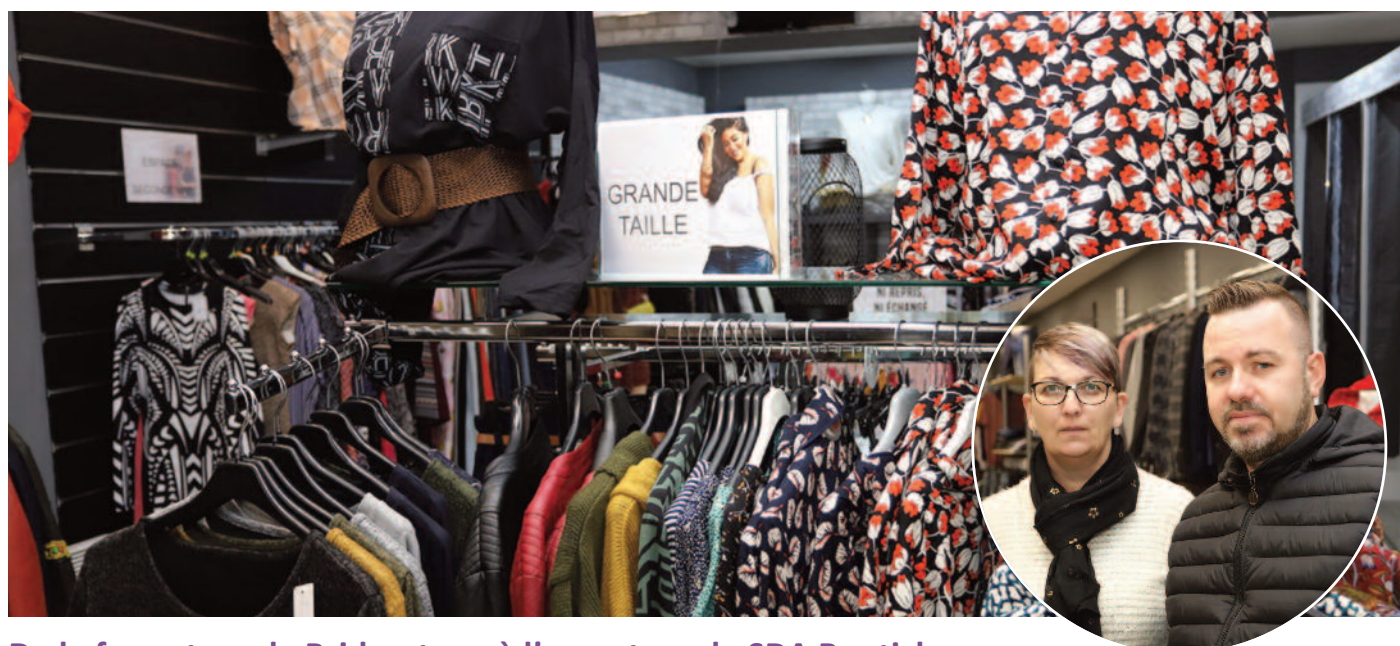
Claude Martiaux fait partie de ces jeunes chefs d'entreprise ambitieux et motivés qui aiment partir à la recherche de nouvelles saveurs. Originaire d'Houdain, le trentenaire dispose d'un parcours professionnel atypique. Titulaire d'un BEP Bioservices ATA (Agent Technique d'Alimentation) décroché au lycée Daudet de Barlin, le jeune homme s'est ensuite orienté vers un Baccalauréat au lycée hôtelier de Beuvry. "Comme je me cherchais professionnellement, je suis également passé par le milieu de l'enfance". Claude travaillera pendant près de 3 ans avec des jeunes en difficulté dans le Bruaysis avant de devenir agent de sécurité, puis gendarme. La boucle est bouclée, il veut entreprendre et s'entourer d'une équipe pour développer son affaire. En 2019, il jette son œil sur la friterie "La Guillotine" à Cauchy-à-la-Tour, un endroit chaleureux bien connu sur l'axe Auchel-Pernes. L'effet sera immédiat et ses spécialités en feront saliver plus d'un ! *"Très vite, j'ai voulu agrémenter le côté friterie avec L'instant Fraich'heure."* La pandémie aura mis un frein au projet, l'ouverture de ce nouveau point de restauration est désormais prévue début 2022. En attendant, Claude Martiaux vous invite à découvrir le TBK en centre-ville de Bruay-La-Buissière !

Des places assises pour déguster votre milk-shake

Est-ce que vous connaissez le TBK ? Tout est parti d'une annonce parue sur un site de petites annonces courant juillet 2021 : un local à louer au 41 rue de Bourgogne (ex P'tite Pause). *"C'est une opportunité que je n'ai pas*



voulu laisser à un autre, surtout à deux pas du lycée Carnot" explique Claude Martiaux. Tout est allé très vite et depuis l'ouverture le 20 septembre, la boutique continue d'évoluer. *"On y va progressivement... je n'ai pas reçu tout le mobilier. Je pense qu'on va rentrer dans le vif du sujet dans la première quinzaine de novembre"*. Les clients du TBK vont pouvoir manger sur place dans un univers venu tout droit d'Amérique avec un "bon son" du jukebox. Venez déguster les délicieux hot dogs, donuts, muffins, les sandwiches et les hamburgers chauds ou froids ! Prochainement vous pourrez également apprécier les milk-shakes... **Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et le samedi de 7h30 à 18h (horaires susceptibles d'être modifiés pendant les vacances scolaires).**



De la fermeture de Bridgestone à l'ouverture de SDA Boutick

Cette (pourtant) belle histoire n'était pas toute tracée pour Anthony Duquenoy. "Belle" n'est peut-être pas l'adjectif le plus approprié au destin de ce Bruaysien de 41 ans, mais elle fait tout de même plaisir à raconter. Anthony est titulaire d'un BEP/CAP tourneur-fraiseur obtenu au lycée Salvadore Allende de Béthune. Pendant ses années d'études, il effectuera ses stages chez Firestone-Bridgestone. Dans cette entreprise incontournable du Béthunois, le jeune homme enchaînera un emploi saisonnier à l'âge de 18 ans et il y restera jusqu'à la fermeture de l'usine en avril de cette année. *"J'ai fait 10 ans en tant que tourneur-fraiseur puis 10 autres années au département central comme électromécanicien"*. Avec la fermeture annoncée de Bridgestone, Anthony a dû penser à la reconversion professionnelle. *"Je souhaitais, du moins j'espérais... pouvoir travailler aux côtés de ma femme Sabrina"*. Quoi faire ? Où ? Le champ est large mais encore faut-il oser se lancer. Passionnés par le commerce, une idée trotte dans la tête de nos deux Bruaysiens.

Une visite, des travaux et une ouverture le 5 octobre 2021

Le 1^{er} juin 2021, ils se lancent dans la vente d'articles de seconde main chez eux à Bruay-La-Buissière. *"Ce nouveau mode de consommation nous a séduit et on y croyait vraiment"*. Quatre mois plus tard, il fallait déjà pousser les murs. *"Le e-commerce à la maison c'est bien, mais les va-et-vient incessant des clients devenaient difficilement gérables, il nous fallait un local"*. En discutant avec un ami, Anthony prend connaissance de la vacance d'un local parfaitement adapté à ce qu'ils souhaitaient développer en centre-ville. La visite des lieux sera déterminante et au bout d'une semaine l'affaire sera faite. Quinze jours de travaux intenses en famille seront nécessaires pour venir égayer leur boutique qui a vu le jour le 5 octobre au 87 rue Alfred Leroy (anciennement Vertiges). *"Nous avons distribué 3000 flyers dans le Bruaysis et on a une page Facebook que l'on alimente quotidiennement avec des nouveautés"*. Chez SDA Boutick, Anthony et Sabrina proposent des vêtements neufs et d'occasion, faisant de la seconde main leur leitmotiv. *"Je pense que nous sommes partis pour de longues années... du moins, on l'espère parce que j'ai mis toutes mes billes dans ce beau projet qui nous tenait à cœur"*. Nous vous invitons à aller leur rendre visite ! **La boutique est ouverte du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h, le samedi non-stop de 10h à 19h.**



LE PRE : UN LIEN SOCIAL IMPORTANT

Une envie d'évasion

Avec la crise sanitaire et les confinements à répétition, l'importance des liens sociaux n'a jamais été aussi évidente. Les Bruaysiennes et les Bruaysiens n'échappent pas à ce souhait d'évasion. **Le Programme de Réussite Éducative propose ainsi à ses adhérents différentes sorties et activités tout au long de l'année.** Elles ont lieu une fois par semaine durant chaque vacance et en période estivale. Cet été, les familles bénéficiaires ont ainsi pu profiter d'une bonne quinzaine de sorties. Il y en a pour tous les goûts, des parcs d'attractions aux journées à la mer, en passant par des randonnées autour de la région. À chaque sortie, c'est une cinquantaine de famille qui profite d'un bon bol d'air frais. Cela représente en moyenne 50 parents et 180 enfants. Ces sorties sont entièrement gratuites pour les bénéficiaires. Elles sont financées par la CAF du Pas-de-Calais, les Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) dans le cadre du PRE et du CCAS.



DECouvrez LES INSTANTS PRÉCIEUX DE L'ÉTÉ



TISSER DES LIENS FAMILIAUX

Du lien social au lien familial

Outre le lien social primordial qu'apporte le PRE par le biais de ses actions, **il permet aussi de recréer le lien parent-enfant qui fait souvent défaut aux familles bénéficiaires**. Cela rentre dans le cadre d'une des ambitions premières du service. Quel que soit l'évènement prévu, il s'agit de moments propices pour réduire les inégalités sociales en donnant l'accès à tous les moyens de se cultiver, de découvrir de nouveaux environnements, d'amener une nouvelle dynamique dans la cellule familiale et surtout d'être en famille. Ces instants de loisirs aident à s'approprier ces moments intimes grâce à des espaces d'écoute et d'échanges et permettent de contribuer à valoriser les ressources et les compétences parentales. **Le service choisit les activités à hauteur de 50% et laisse les familles s'exprimer sur leurs envies de sorties pour les 50% restants**. Cela leur permet de s'impliquer d'avantage pour renforcer le lien familial.

AVEC CE RETOUR EN IMAGE



SORTIE A LA MER





SEMAINE BLEUE

Semaine de fête pour nos seniors

La municipalité a tout mis en œuvre pour que nos aînés se retrouvent enfin et prennent part aux diverses activités proposées. Rire, jeux, ateliers divers, danse et spectacles : une belle semaine qui a ravi nos seniors et leurs familles. Rendez-vous l'an prochain !



SORTIE CABARET À LILLE AVEC LE CCAS

Les seniors à la fête !

Le Centre Communal d'Action Sociale propose aux Bruaysiennes et aux Bruaysiens âgés de 60 ans et plus d'assister au spectacle du cabaret La Bonbonnière le dimanche 12 décembre. **Un repas-spectacle haut en couleur** qui met en scène des transformistes. L'occasion de partager une journée festive devant des tableaux scéniques originaux. **Le tarif est fixé à 35 € par personne pour la journée complète, transport compris.** Le départ se fera à 10h30 sur le parking Mitterrand, le retour est prévu à 18h30 au même endroit.

Inscription obligatoire au CCAS 169, rue Arthur Lamendin du 8 au 26 novembre inclus de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (sauf le mercredi après-midi). Contacter Madame Denizart ou madame Szymczak. Merci de bien vouloir vous munir des justificatifs suivants : carte d'identité, justificatif de domicile et pass sanitaire. Les places sont limitées. Port du masque obligatoire dans le bus et au sein du cabaret. **Renseignements 03 21 64 56 13**



MÉDAILLE DE LA FAMILLE Symbole de reconnaissance, la médaille de la famille est attribuée à un papa ou une maman qui a élevé au moins 4 enfants dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans. Les dossiers de candidature sont à déposer au **CCAS 169, rue Arthur Lamendin avant le 15 décembre. Infos complémentaires au 03 21 64 56 13**

ATHLÉTISME

Bravo Hugues Fabrice Zango

Médaillé de bronze aux championnats du monde de Doha, recordman du monde à Aubière, médaillé de bronze du triple saut en 2021 aux Jeux Olympiques de Tokyo... À l'invitation de la municipalité, le licencié d'Artois Athlétisme Hugues Fabrice Zango a été reçu en mairie par Ludovic Pajot et son adjoint aux Sports Fabrice Maesele. **Un athlète brillant, humble, passionné et passionnant.**



OPEN 2021 DE L'USOBL TENNIS

Le tennis rassemble à Bruay-La-Buissière

Énorme succès pour le 36^e Open de Bruay-La-Buissière qui a réuni 160 participants. Ludovic Pajot et Fabrice Maesele, adjoint aux Sports et à la Jeunesse sont venus remettre les prix le 10 octobre. Dans la catégorie dame, la hollandaise Chanel Janssen gagne face à la belge Elisabeth Chantraine contrainte d'abandonner. Pour les messieurs, Lucas Adriansilalao de Hazebrouck remporte la victoire contre le Hollandais Quin Verstegen. Ludovic Linon, Bruaysien, a mené le jeu face à Jacques Boca d'Arras pour les plus de 35 ans. Dans la catégorie plus de 45 ans, Guillaume Nolette de Béthune remporte le set contre l'arrageois Sylvain Mouronvol. Enfin, Romain Pollot de Achicourt gagne face à Robin Vlaemynck de Béthune en catégorie consolante messieurs. Après l'effort, le réconfort, le dernier jour s'est terminé avec le verre de l'amitié.



FUTSAL FÉMININ Le club sportif recherche de nouvelles recrues pour la saison. Vous avez plus de 16 ans et vous aimez le foot, **contactez Emmanuelle Delannoy au 06 70 79 06 74 ou Marie au 06 86 25 95 20.** Les entraînements ont lieu le mardi à partir de 19h à l'école du Centre.

NOUVEAU !

Le rugby en milieu scolaire

Dans la continuité de la formation de nos éducateurs et pour développer le rugby en milieu scolaire, le service des sports a reçu un kit de la part de la Ligue. La remise s'est déroulée en présence de Fabrice Maesele, adjoint aux Sports, de Franck Beauvais et Simon Gousseau, représentants de la Ligue de Rugby des Hauts-de-France.



CHANSONS D'AUTOMNE

Au cœur de la saison, "les sanglots longs..."

Côté littérature, "Chanson d'Automne" est un célèbre poème de Paul Verlaine paru dans l'ouvrage "Poèmes Saturniens" en 1866. Une œuvre qui a marqué notre Histoire en 1944 avec un premier vers annonçant les prémices du débarquement en Normandie.

Côté musique, de nombreux artistes ont adapté ce texte pour en faire d'harmonieuses mélodies.

Chez nous, Chansons d'Automne est un temps fort consacré à la chanson et à la musique. Par le biais de cet événement, le service Culturel vous offre une semaine de passion et de folie avec une programmation adaptée aux adultes mais aussi aux plus jeunes.

De la chanson française à écouter et à méditer avec les Fouteurs de Joie. Concert encore le 26 avec Jules Box, un spectacle sous forme de jeu interactif ! Tout au long

de ce temps fort, la médiathèque Marcel Wacheux exposera des pochettes de vinyles vintage. Elle accueillera également l'artiste Da Silva pour un atelier d'écriture et slam. C'est gratuit mais il faut s'inscrire ! Le cinéma Les Étoiles propose aux plus de 6 ans un ciné-goûter avec la Chouette en Toque. Une projection humoristique autour de la chaîne alimentaire et de la pâtisserie. Les plus de 8 ans partiront à la découverte du monde de Gainsbourg. Gainsbourg for Kids, c'est la part d'enfance de l'artiste, son monde comic-strip, ses bulles poétiques et colorées. Et puisqu'il faut que tout cela prenne fin, pour mieux recommencer l'an prochain, laissez-vous entraîner dans l'Amérique des années 60 avec un ciné-karaoké autour du film culte Grease.

Programme complet au dos de votre Mag - 03 59 41 34 00



ÉCHANGES LITTÉRAIRES

Plaisirs partagés

Chaque mois, les passionnés de lecture se retrouvent à la médiathèque Marcel Wacheux pour échanger sur leurs derniers coups de cœur littéraires. Après une séance de rentrée riche en découvertes, le club a reçu Tiffany Favry le 22 octobre. L'auteure, d'origine bruaysienne, était venue présenter son premier roman "Aime-moi une seconde fois". Une histoire d'amour compliquée doublée d'une intrigue policière.

La prochaine rencontre du club lecture se déroulera le vendredi 19 novembre. L'occasion pour les adeptes de partager leurs plaisirs de lecture, de favoriser les échanges autour des livres mais aussi de faire découvrir la littérature française ou étrangère en toute convivialité.



CATHERINE HUMEZ

Une conseillère municipale au grand cœur

Née le 9 mai 1970, Catherine Humez (épouse Derome), dit Cathy est partie trop tôt le 13 septembre dernier. L'équipe municipale évoque une personne au grand cœur, une élue toujours disponible. *"Cathy était engagée depuis plusieurs années à Bruay-La-Buissière. Elle a soutenu Ludovic Pajot lors des législatives et enfin lors des municipales où elle a intégré l'équipe de 2020"* se souvient Jean-Pierre Pruvost, adjoint. Marie-Thérèse Vandenbussche, conseillère municipale, rappelle son caractère fort et son dévouement au quotidien pour les autres. *"Lors de la campagne, elle était présente au local pour recevoir les Bruaysiens. Nous avons appris sa maladie tardivement. Même souffrante Cathy a continué ses missions au sein de l'équipe."*

Cathy, c'était aussi et surtout une maman. Celle de Tiphany et Romain, ses deux amours. Également dévouée dans sa vie personnelle, elle était l'amie sur laquelle chacun pouvait compter, l'amie des moments festifs mais aussi l'amie qui rendait de nombreux services et qui réchauffait les cœurs dans les périodes difficiles. Cathy s'impliquait aussi dans la vie de l'école et notamment auprès des parents d'élèves au collège Camus. *"La maladie a emporté une personne précieuse, une alliée du quotidien. Elle s'est battue courageusement pendant des mois, en vain"* rappelle Ludovic Pajot.

LA NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ

Le déploiement de la nouvelle carte d'identité se poursuit. Plus sécurisée, plus pratique, elle a un design modernisé au format d'une carte bancaire. Elle est équipée d'une puce électronique hautement sécurisée où figurent les informations de son propriétaire (nom, prénoms, date et lieu de naissance, adresse, taille, sexe, sa validité) et d'un cachet électronique signé par l'État. Les pouvoirs publics entendent ainsi lutter toujours plus efficacement contre la fraude à l'identité. Aucune CNI à l'ancien format n'est délivrée depuis le 2 août 2021. Les anciens formats restent valides en fonction de leurs dates d'échéance.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour les prochaines élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022, vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de Bruay-La-Buissière au plus tard le **VENDREDI 4 FEVRIER 2022**. Il suffit de se présenter aux guichets de la Maison des Services ou de la mairie annexe de Labuissière muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de remplir votre demande d'inscription (téléchargeable sur internet). Cette mesure concerne toutes les personnes, ayant déménagé et venant d'une autre commune ; Celles qui ont déménagé au sein même de la commune de Bruay-La-Buissière. Les jeunes majeurs sont inscrits automatiquement à la condition qu'ils aient fait les démarches de recensement citoyen à partir de 16 ans à Bruay-La-Buissière. **Service Elections 03 21 64 56 06**





PACS



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État-Civil, a procédé au PACS le 28 août de **Nicolas Gallois**, né le 2 octobre 1993 à Auchel, et de **Ludvine Cantrel**, née le 27 août 1995 à Auchel.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État-Civil, a procédé au PACS le 28 août de **Lilian Herman**, né le 2 août 1996 à Beuvry, et de **Adeline Delettire**, née le 23 septembre 1996 à Bully-les-Mines.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État-Civil, a procédé au PACS le 28 août de **Luigi Luchez**, né le 26 août 1989 à Béthune, et de **Charlotte Motala**, née le 10 octobre 1989 à Lille.



BAPTÊMES RÉPUBLICAINS



Sandrine Prud'homme, adjointe officier d'État-civil par délégation, a procédé le 25 septembre au parrainage civil de **Maddy**, née le 1^{er} septembre 2019 à Divion, fille de Kelly Rouze et de Fabien Leroux. Michaël Dubois et Chloé Delalleau sont les parrain et marraine.



Sandrine Prud'homme, adjointe officier d'État-civil par délégation, a procédé le 25 septembre au parrainage civil de **Priscilla Linden**, née le 19 novembre 1997 à Saint-Quentin. Jérémie Briou et Joëlle Leblond sont les parrain et marraine.



Bruno Roussel, adjoint officier d'État-civil par délégation, a procédé le 2 octobre au parrainage civil de **Romane**, née le 29 décembre 2019 à Divion, fille de Julie et Anthony Viol. Grégory Van Vooren et Stéphanie Cointe sont les parrain et marraine.



MARIAGES



Lydie Surelle, déléguée à l'État-Civil, a uni par le mariage, le 11 septembre, **Anaïs Langlin** née le 18 septembre 1999 à Lille, à **Alvin Rebillon** né le 2 mai 2000 à Arras.



Sandrine Prud'homme, adjointe officier d'État-civil par délégation a uni par le mariage, le 25 septembre, **Christelle Noez**, née le 7 février 1996 à Auchel, à **Anthony Leroux**, né le 17 août 1987 à La Bassée.



Sandrine Prud'homme, adjointe officier d'État-civil par délégation a uni par le mariage, le 25 septembre, **Alice Koutou**, née le 4 mars 1985 à M'Bonoua (Côte d'Ivoire), à **Marc Szambelan**, né le 5 juillet 1959 à Bruay-en-Artois.



Ludovic Pajot, maire, a uni par le mariage, le 25 septembre, **Audrey Guyard**, née le 19 mars 1990 à Auchel, à **Thomas Cordonnier**, né le 12 avril 1990 à St-Pol-sur-Ternoise.



NAISSANCES

La municipalité leur souhaite la bienvenue

Gabyn Descamps, Elsa Denetière, Léa Vantouroux, Noé Stroczyński, Colleen Boscq, Riley Renaud, Hélios Caresmel



DÉCÈS

La municipalité s'associe à la tristesse des familles

Andrée Ruzyla veuve Jorion
Jacqueline Simon veuve Gautrain

GROUPE DE LA MAJORITÉ Chères Bruaysiennes, chers Bruaysiens, depuis un peu plus d'un an, par vous-même, vous avez eu l'occasion de constater que notre ville, jour après jour, retrouvait sa fierté. Face à l'immobilisme passé, nous avons fait le choix de l'action au service de chaque habitante et de chaque habitant. Nous avons lancé un grand plan de réfection des voiries municipales, qui sont, disons-le, dans un état lamentable. Nous avons également fait le choix de protéger notre patrimoine, en lançant des travaux urgents de préservation de l'Église Saint-Martin. Alors oui, l'opposition désormais divisée, qui a vu son compte de campagne rejeté pour non respect du cadre légal, ne cesse d'affirmer que tout ce que nous entreprenons est la continuité des actions menées par l'ancienne majorité. Rien que ça. En revanche, lorsque nous évoquons certaines dérives du passé, l'opposition dont certains membres faisaient partie de la majorité Wacheux-Switaj-Cailliau osent affirmer qu'ils ne sont pas responsables, qu'ils n'ont rien à voir avec ces dérives et qu'il faut voir avec les hommes du passé. Un positionnement à géométrie variable donc. Parfois héritiers du passé. Parfois non. Mais si les projets que nous menons au service de l'ensemble de la population étaient les leurs : pourquoi donc nos voiries sont dans un tel état ? Pourquoi depuis près de 10 ans notre église est-elle fermée au public ? Pourquoi depuis 2013 notre ville n'a t'elle plus de piscine couverte ? Nous avons lu, comme vous, les déclarations honteuses et mensongères des uns et des autres. Nous ne céderons rien face à une gauche locale, téléguidée par certaines personnes dans un but purement politique. Nous veillerons, au delà des postures politiciennes, à ce que les engagements pris soient tenus. Il en va de la crédibilité de la Communauté d'Agglomération et de son exécutif. À deux reprises, en 2020 et 2021, le Président de la Communauté d'Agglomération Olivier Gacquerre a affirmé que le projet de piscine couverte de Bruay-La-Buissière se ferait, que le projet initial n'était plus en adéquation avec la réalité budgétaire de l'Agglomération et qu'il fallait revenir à un projet raisonnable, en adéquation avec les moyens de notre territoire. Dire l'inverse dans la presse, c'est mentir, c'est transformer la réalité, c'est se renier. Et quant à ceux qui étaient aux responsabilités avant, depuis le début des années 2000 pour certains, depuis les années 2010 pour d'autres, on se demande pourquoi ils n'ont pas lancé les travaux de la piscine avant que la Communauté d'Agglomération la déclare d'intérêt communautaire fin 2016. 2013, 2014, 2015, début 2016 : rien. Nous laissons tout ce petit monde à leur immobilisme coupable. Face à cette opposition "y'a qu'à, faut qu'on", notre majorité municipale est au travail, chaque jour, pour que Bruay-La-Buissière soit une ville qui fait de nouveau la fierté de ses habitants, votre fierté. Autour de notre Maire, nous avons remis Bruay-La-Buissière sur de bons rails. Loin des fake news et de l'agitation de certains, c'est vous, qui jugerez qui agit pour l'intérêt général. La semaine bleue a été plébiscitée par nos aînés, le lancement de la saison culturelle dans un climat sanitaire incertain a été une réussite. Loin de ces petites querelles, qui n'intéressent pas, nous avons suivi notre feuille de route, celle pour laquelle vous nous avez élus, travaillant sans relâche pour notre ville et pour vous. Les projets que nous réalisons ne sont que les prémices de ce que nous ferons avec vous et pour vous, pour Bruay-La-Buissière. Ainsi, nous poursuivrons nos efforts pour nos écoles, en faveur de la culture, de notre patrimoine, à destination de nos aînés, des personnes isolées et les plus fragiles. Nous continuerons à nous saisir des sujets qui comptent véritablement pour vous, en faisant par exemple tout notre possible pour lutter contre la désertification médicale, mais aussi en redynamisant notre centre-ville, ou encore en proposant de nouveaux événements et de nouvelles animations accessibles à tous. T. Frappé, Président du groupe majoritaire

GROUPE DE L'OPPOSITION

Tribune non conforme à la loi de 1881

C. Houyez, P. Tourtoy, A. Budynek, M. Zingiro Rotar, F. Lesieux, S. Kowalczyk, A. Vanderhaeghe

NON INSCRIT

P. Preudhomme

Tribune non reçue

BOURSES AUX JOUETS

Samedi 6 novembre : de 10h à 16h, école Pasteur. Organisée par le Conseil Citoyen du Stade-Parc/Cité 34. **Inscriptions 06 89 90 12 86**

Samedi 14 novembre : de 8h à 18h, salle des fêtes Marmottan. Organisée par le Comité des fêtes Marmottan Fêtes et Traditions. **Inscriptions 07 70 28 41 89**

RECENSEMENT DE LA POPULATION La ville recrute des agents pour la campagne de recensement qui aura lieu du 20 janvier au 26 février 2022. Les candidatures sont à adresser à la Maison des Services. 03 21 64 56 00



COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE

9h45 : dépôts de gerbes au Monument aux Morts de Labuissière
10h30 : mise en place du défilé rue Sadi Carnot
11h : dépôts de gerbes au Monument aux Morts de Bruay-La-Buissière
Allocution de monsieur le Maire à l'issue de la cérémonie

DON DU SANG Mardi **16 novembre** de 9h à 19h, salle des fêtes Marmottan.

CONCERT DE LA SAINTE-CÉCILE Dimanche **21 novembre** à 16h, salle Georges Hurtrel. Concert de l'harmonie municipale de Labuissière

Ville de **BRUAY-LA-BUISSIÈRE**

Groupe Wista
7 novembre 2021 à 15h
ouverture à 14h **salle Marmottan**
5€
Cyber - de 12 ans

PASS SANITAIRE POUR LES MANIFESTATIONS EN INTÉRIEUR



BRÈVES

DE LA POLICE MUNICIPALE

LES CHIFFRES

1/09



1/10

174 mains courantes prises dont 76 ont trait à des troubles à l'ordre public, 24 au stationnement, 13 à des problèmes divers et 8 à des affaires judiciaires.

22 rapports ont été rédigés dont 10 relatifs à des interpellations (4 conduites en état d'ivresse, 3 ivresses publiques et manifestes, 2 dégradations de biens publics et 1 vol à l'étalage). Des actions ont été menées afin d'évincer les regroupements donnant lieu à des tapages et des trafics autour de la stèle d'hommage aux mineurs donnant lieu aux deux interpellations pour dégradations de biens destinés à l'utilité publique.

8 véhicules sont suivis pour stationnement abusifs et 1 fourrière sans préjudice des véhicules déplacés par leurs propriétaires après injonction des agents.

80 PV ont été établis dont 12 relatifs à la vitesse (dont un à 97 Km/h en zone 50 avec alcoolémie positive).

30 points de contrôles de vitesse ont été établis et validés par Monsieur le Maire sur l'ensemble du territoire de la ville, 2 à 3 contrôles par semaine sont effectués.

CHANSONS D'AUTOMNE

Du 20 au 30 novembre 2021



CONCERT LES FOUTEURS DE JOIE

Samedi 20 à 20h - Espace Culturel Grossemy

Tarifs : normal : 8€ / Réduit : 5€ / Découv'Art : 3€

Renseignements et réservations 03 59 41 34 00

EXPOSITION "VINYLES VINTAGE"

Du 20 au 30 - Médiathèque Marcel Wacheux

ATELIER D'ÉCRITURE ET SLAM

proposé par Da Silva

Samedi 21 de 10h à 15h30 - Médiathèque Marcel Wacheux

Restitution et show-case à 16h30

Inscriptions obligatoires 03 21 61 81 91

CONCERT GAINSBURG FOR KIDS

Mardi 23 à 19h - Le Temple

Tarifs : normal : 8€ / Réduit : 5€ / Découv'Art : 3€

Renseignements et réservations 03 59 41 34 00

CINÉ-GOÛTER LA CHOUETTE EN TOQUE

Mercredi 24 à 14h30 - Cinéma Les Étoiles

Tarif : 5€ (entrée et goûter 100% BIO), à partir de 6 ans

Réservations obligatoires 03 21 01 75 25

BLIND TEST MUSICAL JULES BOX

Vendredi 26 à 20h - Espace Culturel Grossemy

Tarifs : normal : 8€ / Réduit : 5€ / Découv'Art : 3€

Renseignements et réservations 03 59 41 34 00

CLÔTURE GREASE

Mardi 30 à 20h - Cinéma Les Étoiles

Tarif : 5€ (avec cocktail de bienvenue)

Réservations obligatoires 03 21 01 75 25

